



# MALET INFOS

N°247 - AVRIL 2010 - Publication mensuelle

## ILE DE RE

### TEMPETE XYNTHIA

Les dieux ont lâché leurs chevaux fous vers les terres et le spectre de leur crinière est venu en balayer les remparts.

Déjà, la neige de janvier aurait dû nous interpeller même si des vents forts fin février ne semblent pas anormaux, annonçant les prémices des marées d'équinoxe,

mais une submersion, personne ne l'avait envisagée. Il semble qu'il se soit produit un phénomène similaire en 1870 et en 1941, mais « c'est pas clair » ! La Direction de la Mer (Conseil Général) nous a alertés dès le jeudi pour mettre en veille une équipe le dimanche suivant car des vents à 110 km/h étaient annoncés. Cette vigilance est courante et fait partie tacitement de nos prérogatives par le marché de « défenses contre la mer » qui nous lie.

Dimanche 28 Février 2010 : François Le Dorven, Conducteur de Travaux, est appelé à 4h00 du matin pour faire intervenir une équipe sur les digues de Saint-Clément-des-Baleines. Bientôt



arrêté à La Couarde par la montée des eaux, seuls les camions peuvent passer et c'est avec le porte-engin qu'ils sont à nouveau arrêtés au Martray pour descendre la pelle afin de se faire un passage pour atteindre Ars-en-Ré.

« Apocalyptique!! » Le jour se lève et l'on aperçoit des formes saillantes de béton sur les chaussées et sur les digues.

La Préfecture nous appelle pour nous informer qu'une réquisition de l'entreprise RéTP est effective dès ce jour mais nous la recevrons plus tard car pas de fax. La priorité est donnée à la consolidation des digues pour la marée du soir et la mise en sécurité du village de Saint-Clément-des-Baleines. Un coefficient de 108 est annoncé pour 17H00!





Que s'est-il passé ? « Le calme avant la tempête était perceptible vers 18 H00 le samedi, nous diront les « anciens » et les cumulus avaient la forme d'enclumes » (plats sur le dessus) ce qui signifie que les vents rabattent les nuages vers la terre.

En effet, les dépressions ont lieu à basse mer et en se décalant de quelques heures, la conjugaison s'est faite avec la marée haute, un coefficient de 102 (pas impressionnant !)



et des vents entre 110 et 160 km/h. La dépression sur une mer déjà haute entraîne une montée des eaux importante puisqu'il n'y a « plus de volume à combler ».

Le niveau des PHMVEE (Plus Hautes Marées de Vives Eaux d'Equinoxe) se situe à La Rochelle autour de la cote de 6,50 m et les crêtes de digues à 7,50 m; la montée des eaux a été recensée à 8,15 m. La semaine qui a suivi fut compliquée et ardente en énergie : compliquée par le manque de moyens de communication (batteries des relais téléphoniques non rechargées donc plus de réseau) et ardente par les moyens à mettre en œuvre pour subvenir aux colmatages des brèches avant le mardi 2 mars dont le coefficient de marée était de 116.

Le challenge suivant étant que la mise en sécurité des digues soit effective

avant la prochaine « Maline » (forte marée d'équinoxe) du 29 mars 2010.

Il a fallu toute la synergie du Pôle TP de Spie-Batignolles pour que les moyens humains et matériels soient mis en place rapidement afin de contrecarrer la vélocité de nos concurrents nationaux (pas toujours corrects d'ailleurs vis-à-vis de nous, mais ça...). Ainsi, dans la semaine, nous avons pu mettre en place des engins provenant des Grands Chantiers et des entreprises Rey-Betbeder, Deguil, Bellin Lusignan, sans oublier Uni-gabions sous couvert de LTP pour la fourniture en remplacement des parapets détruits.

Tous ont participé aux réparations d'urgence par apport de « bris » (argile noire des marais) et mise en place d'enrochements en confortement. 6000 m<sup>3</sup> de bris et 10 000 T d'enrochements ont été apportés et répartis sur les sites de Sainte-Marie-de-Ré, Digue du Boutillon, Martray-en-Arsen-Ré et Dignes du Nouleau et Doreaux à Saint-Clément-des-Baleines.

Ces travaux ont été exécutés sous maîtrise d'œuvre Conseil Général avec réquisition Préfecture dans le cadre de la mise en sécurité de Phase 1 qui court jusqu'au 30 avril 2010.

Une Phase 2 va démarrer pour consolider la phase de travaux d'urgence,

